

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1253

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Genève, coûte que coûte

En concentrant sur Kloten ses vols intercontinentaux, Swissair déclasse l'aéroport de Cointrin. C'est son droit? Pas tout à fait, car la compagnie lèse au passage des intérêts publics locaux et régionaux. Cela reste dans la sphère économique où elle agit. Mais il s'agit bien de Cointrin! La décision de Swissair revient à déclasser Genève comme place internationale. Ce n'est pas de la compétence d'un conseil d'administration.

JEAN STEINAUER

travaille au Conseil
économique et social de
Genève

ONU, CICR: la fonction internationale de Genève est universaliste, sa portée est mondiale. Genève l'exerce pour le compte et dans l'intérêt du pays tout entier. Ces données de fait sont si pesantes que la Confédération se décarcasse tant qu'elle peut lorsqu'il s'agit d'attirer ou de conserver à Genève une organisation internationale. Elle en fait parfois même un peu trop, à mon avis (voir le récent épisode, à rebondissements multiples, de l'OMC); on ne lui demande pas de se déculotter devant chaque revendication, mais passons. Au moins savons-nous que la défense de Genève comme place internationale est une mission que notre diplomatie doit remplir coûte que coûte.

A l'évidence, la revendication d'une telle fonction pour Genève va de pair avec l'offre de liaisons intercontinentales directes. Ce n'était pas nécessaire au temps du président Wilson, et pour cause; c'est indispensable aujourd'hui. Pour des raisons psychologiques plutôt que pratiques d'ailleurs, mais la diplomatie ne se nourrit pas moins de représentations et d'images que de réalités concrètes. La géographie, ça existe aussi dans les têtes. Comme tout le monde, les dirigeants angolais, argentins ou

•••

engager des jardiniers, des chauffeurs, des femmes de ménage et des vigiles. La question est de savoir si nous désirons une société de service à l'américaine, caractérisée par un bas niveau de productivité.

Une absence d'imagination

Que propose le professeur Lambelet en matière de politique technologique, de formation, de création de nouvelles entreprises (capital-risque), de politique régionale? Que propose-t-il pour la Suisse romande dont le taux de chômage est deux fois plus élevé que celui de la Suisse alémanique? Ses remèdes, il les emprunte au Reaganisme: déréglementation, mobilité, baisse des salaires, allégements fiscaux pour les riches, réduction des prestations sociales, loyers libres. Ces recettes ne créeront aucun emploi nouveau, du moins à court terme!

Aussi longtemps que Lambelet restera professeur d'économie, les dégâts causés par l'étroitesse de sa vision économique et ses erreurs de prévision seront limités. Mais s'il devenait un acteur de la politique économique, le peuple vaudois ne pourrait qu'en souffrir. ■

chinois se font une certaine vision du monde, possèdent leur petite planisphère mentale. Il n'est pas indifférent que Genève y figure comme un des centres mondiaux de la vie publique: point nodal de conventions et traités, foyer constant de discussions et de négociations. Une compagnie aérienne qui se flatte d'être *world wide* aurait pu y songer.

On m'objectera qu'elle l'a fait, en épargnant les vols sur New York. Soyons sérieux: il n'est pas question ici des liens entre le siège de l'ONU et sa succursale européenne, mais des liens de celle-ci avec l'ensemble du monde. La Suisse n'a pas besoin d'une navette Cointrin-Kennedy Airport, mais d'une reconnaissance effective de Genève comme ville de premier rang dans le système mondial. La Confédération paie pour cela, et Swissair sabote cet effort en déclassant Cointrin.

On m'objectera que l'ONU ne va pas quitter Genève, comme une vulgaire multinationale, parce qu'on offrirait ailleurs des liaisons directes avec le monde entier. Eh! J'espère bien que les dirigeants des Nations Unies ne raisonnent pas comme ceux de Swissair, en termes comparables seulement. Mais ce n'est pas le déménagement de l'ONU que nous devons craindre, c'est son dépeuplement. Si Genève redescend en catégorie régionale (destination Paris, Bruxelles, Londres et Francfort), elle sera moins attractive pour les organisations du système onusien, où savent se faire entendre les voix d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique.

Défendre un outil de politique extérieure

La polémique ouverte par la décision du Jeudi-Saint roule principalement sur d'autres thèmes, plus ou moins directement liés à une valeur essentielle, la solidarité confédérale. Je ne les ignore pas. Mais les arguments de politique extérieure visant la dimension universelle de Genève me semblent suffisants pour légitimer l'intervention du Conseil fédéral dans les affaires de la compagnie. C'est contraire à la logique du marché où se meut Swissair? Sans doute. Mais si l'intérêt public est prépondérant, on l'impose. Le Conseil fédéral en a les moyens. Et nous, contribuables, nous payons, comme nous payons d'autres outils de politique extérieure propres à concrétiser l'universalité de nos relations. Cela n'a rien de scandaleux. Peut-être faudrait-il faire connaître cela aux dirigeants de Swissair, qui trouvent dégradante la comparaison avec les CFF. ■